

## **Conditions Générales**

### **Carplay Radio Store**

Adresse : Goolderheideweg 19 C, 3950 Bocholt, Belgique

Numéro de TVA : BE 0799.343.346

---

### **Article 1 – Définitions**

1. **Prestataire** : Carplay Radio Store, situé à Goolderheideweg 19 C, 3950 Bocholt, enregistré sous le numéro d'entreprise 0799.343.346.
  2. **Client** : toute personne physique ou morale concluant un contrat avec le prestataire.
  3. **Contrat** : tout contrat entre le prestataire et le client concernant la fourniture et/ou l'installation de produits tels que les radios Carplay et l'éclairage d'ambiance.
  4. **Produits** : tous les articles faisant l'objet du contrat, y compris les systèmes Carplay, l'éclairage d'ambiance et les accessoires associés.
  5. **Services** : les travaux d'installation et de montage effectués par le prestataire.
- 

### **Article 2 – Applicabilité**

1. Ces conditions générales s'appliquent à toutes les offres, contrats et livraisons de produits et services par le prestataire.
  2. Les dérogations à ces conditions ne sont contraignantes que si elles sont confirmées par écrit par le prestataire.
- 

### **Article 3 – Offres et Contrat**

1. Toutes les offres sont valables pendant 14 jours, sauf indication contraire.
  2. Le contrat est conclu lorsque le client accepte une offre par écrit ou oralement, ou lors de la passation d'une commande.
  3. Les modifications de prix par des tiers (par exemple les fournisseurs) peuvent être répercutées sur le client.
- 

### **Article 4 – Livraison et Installation**

1. Les délais de livraison sont indicatifs. Tout retard ne donne pas droit à une indemnisation.
2. L'installation est effectuée à Goolderheideweg 19, 3950 Bocholt, Belgique, sauf accord contraire.
3. Le client doit présenter le véhicule propre et accessible.
4. Le prestataire n'est pas responsable des dommages à l'électronique du véhicule, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave.
5. Le client est responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations fournies pour la commande et l'installation des biens. Le prestataire n'est pas responsable des problèmes ou erreurs résultant d'informations incorrectes ou incomplètes fournies par le client. Les frais de main-d'œuvre applicables seront facturés au client.

---

## **Article 5 – Garantie**

1. Tous nos produits bénéficient d'une garantie fabrictant d'un an couvrant les défauts de fabrication.
  2. Si le produit est endommagé par le client, la garantie est annulée.
  3. La garantie couvre uniquement le produit lui-même. Les frais d'installation ou de réinstallation liés à la garantie ne sont pas inclus et seront facturés séparément.
- 

## **Article 6 – Paiement**

1. Le paiement s'effectue en espèces, par virement bancaire ou à l'avance par facture, sauf accord contraire.
  2. Le prix convenu entre les parties est contraignant et ne peut être modifié unilatéralement, sauf accord écrit.
  3. En cas de retard de paiement, le client est automatiquement en défaut et doit payer les intérêts légaux.
  4. Les frais de recouvrement éventuels sont à la charge du client.
  5. Pour une commande spéciale non en stock, nous demandons un acompte de 80 € pour réservé les produits pour le client.
- 

## **Article 7 – Annulation et Modifications**

1. Toute annulation doit être effectuée au moins 24 heures à l'avance. Les annulations tardives peuvent entraîner des frais.
  2. Si le client renonce au produit réservé, nous nous réservons le droit de facturer 50 % du montant prépayé.
  3. Toute modification du contrat doit être communiquée par écrit en temps utile.
  4. Un délai de réflexion de 14 jours est appliqué. Pendant cette période, le produit peut être retourné. En cas de retour, 25 % du prix du produit sera retenu à titre d'indemnité pour dépréciation ou frais administratifs. Cette indemnité s'applique uniquement au produit et non aux frais de main-d'œuvre, qui ne sont pas remboursables.
- 

## **Article 8 – Responsabilité**

1. Le prestataire n'est pas responsable des dommages indirects ou consécutifs.
2. La responsabilité est limitée au montant versé par l'assurance responsabilité civile, ou – en l'absence d'assurance – à un maximum de 150 €.
3. Le prestataire ne peut être tenu responsable du fonctionnement partiel ou incorrect du produit si celui-ci est causé par une incompatibilité avec le véhicule ou les systèmes existants. Les produits peuvent être retournés si le client refuse le produit en raison d'incompatibilité, et seuls les frais de main-d'œuvre applicables seront facturés.